

**Commune d'AULNAT**  
**Présentation synthétique du budget primitif 2024**

## **I Le cadre général du budget**

L'article L2313-1 du Code général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. De façon formelle le budget 2024 est marqué par un changement de nomenclature comptable qui bascule de la norme M14 à la norme M57.

Il comprend deux sections :

- La section de fonctionnement, décrivant les opérations de la collectivité liées à son administration courante et au fonctionnement des services publics.
- La section d'investissement retraçant les opérations en capital, c'est-à-dire les opérations de recettes ou de dépenses qui accroissent ou diminuent la valeur du patrimoine de la collectivité : achats de matériels, travaux d'infrastructures, aménagement de bâtiments...

Pour chacune des deux sections, le principe de l'équilibre budgétaire doit être respecté, c'est-à-dire que les recettes doivent être égales aux dépenses. L'évaluation sincère de ces deux postes budgétaires est donc impérative, l'équilibre budgétaire et le principe de sincérité étant des règles budgétaires fondamentales.

L'adoption du CFU 2023 et la reprise des résultats 2023 ont eu lieu en même temps que l'adoption du budget 2024 voté le 11 avril 2024.

Le budget 2024 a été réalisé sur les bases du débat d'orientations budgétaires qui s'est déroulé le 13 février 2024. Il est marqué par les éléments suivants :

- Des dépenses courantes (énergie, matières premières) en maîtrise malgré une inflation constante.
- Les dépenses de personnel connaissent une diminution suite à plusieurs départ en année pleine et ceux malgré l'augmentation de 5 points d'indice pour chaque agent.
- Les tarifs des services municipaux sont modifiés de +2.5% pour faire face à l'inflation.
- Le maintien à l'identique des taux d'imposition malgré l'inflation.

Le budget 2024 a été établi avec la volonté :

- De maintenir à l'identique des taux d'imposition et ce malgré le contexte inflationniste.
- De poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement.
- De poursuivre le plan pluriannuel d'investissement afin de répondre au mieux aux besoins des Aulnatois.

- De mobiliser toutes les ressources possibles notamment les aides de l'Etat, de la Région, du Département et de la Métropole dans une démarche d'optimisation des recettes.
- Et cela afin de dégager des marges de manœuvre financières nécessaires à la valorisation ou à la reconfiguration du patrimoine bâti et naturel ainsi qu'au dimensionnement des services aux besoins de la population.

## II Synthèse du budget 2024

		FONCTIONNEMENT	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES	4 337 160,00 €	4 337 160,00€
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		501 882.76€
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		4 337 160,00€	4 839 042.76 €
		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (y compris le compte 1068)	1 040 556.61€	1 033 919.97€
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER 2023	318 636.39€	213 819,00€
	001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (2)		111 454.03€
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		1 359 193.00€	1 359 193.00€
TOTAL DU BUDGET (4)		5 696 353.00€	6 198 235.76€

### **III La section de fonctionnement**

#### **1. Les dépenses réelles de fonctionnement sont constituées principalement :**

- des charges à caractère général
- des dépenses de personnel
- des intérêts d'emprunts
- des subventions versées

<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>BP 2024</b>
Charges à caractère général	1 135 370,00€
Charges de personnel	2 319 308,00€
Atténuation de produits	12 000,00€
Autres charges de gestion courante	500 604,00€
Charges financières et Charges spécifiques et Dotations et dépréciations	109 878,00€
<b>Dépenses Réelles de fonctionnement</b>	<b>4 077 160,00€</b>
Opérations d'ordre entre section	190 000,00€
Virement à la section d'investissement	70 000,00€
<b>Dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>260 000,00€</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONTIONNEMENT</b>	<b>4 337 160,00€</b>

Les dépenses réelles de fonctionnement connaissent une légère baisse (- 0.76%) grâce à un travail d'optimisation des dépenses.

#### **Les charges à caractère général**

Elles regroupent l'ensemble des dépenses courantes nécessaires au fonctionnement des services et sont en hausse de +1.39% par rapport à 2023. Cette hausse est liée à l'inflation prévue en 2024.

### Les charges du personnel

Elles sont en baisse de -1.51% du fait de départ de certains agents pendant l'année 2024.

### Les autres dépenses de gestion courante

En légère hausse de +1.52% elles comprennent les indemnités des élus pour 128 575,00€.

La subvention versée au CCAS nécessaire à l'équilibre de son budget reste stable à 270 000€.

Les subventions versées aux associations sont quant à elles en légère hausse de +4.27% pour un total de 63 041.00€

## 2. Les recettes réelles de fonctionnement sont constituées principalement :

- des impôts et taxes
- des dotations et subventions
- des produits des services (cantine, centre de loisirs, pôle culturel...) et les loyers

Recettes de fonctionnement	BP 2024
Atténuation de charges	60 000.00€
Produits des services	350 820.00€
Impôts et taxes	1 229 846.00€
Fiscalité locale	1 638 838.00€
Dotations et participations	903 911.00€
Autres produits de gestion courante	41 917.72€
Produits financiers	19 968.00€
<b>Recettes Réelles de fonctionnement</b>	<b>4 245 300.72€</b>
<b>Recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>91 859.28€</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT SANS EXCEDENT REPORTE</b>	<b>4 337 160.00€</b>

Les recettes réelles sont stables par rapport au budget 2023 du fait :

- d'une revalorisation forfaitaire des bases foncières de +3.9%
- d'une évolution dynamique des bases avec l'entrée en imposition de logements
- d'une revalorisation de la plupart des tarifs municipaux de +2.5%.

**Les produits des services** sont en hausse de +3.08%

**Les produits des impôts et taxes** sont en hausse de +6.68% sous l'effet de la revalorisation des bases foncières.

**La fiscalité locale** constituée des versements de Clermont Auvergne Métropole est stable.

-Dotation de Solidarité Communautaire: 113 662€

-Attribution de compensation : 1.04M€

**Les dotations et participations :**

-Dotation de compensation au titre de la réforme des valeurs locatives des locaux industriels : 623 664€

-Dotation Globale de Fonctionnement : 112 260€

-Dotation de Solidarité Rurale : 45 900€

-Les recettes de la CAF au titre du financement des activités menées par le service enfance jeunesse pour 101 346€

## **IV Section d'investissement**

### **1. Les dépenses réelles d'investissement sont principalement constituées :**

- des études
- des acquisitions (mobilier, matériel, informatique...)
- des travaux
- du remboursement du capital de la dette

<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>BP 2024</b>
Immobilisations incorporelles	65 110.00€
Subventions versées	63 981.00€
Immobilisations corporelles	488 971,00€
Emprunts	326 784.08€
Autres immobilisations financières	3851.25€
<b>Dépenses Réelles d'investissement</b>	<b>948 697.33€</b>
<b>Dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>91 859.28€</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 040 556.61€</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVEC RESTES A REALISER</b>	<b>1 359 193.00€</b>

**Focus sur les principaux projets communaux d'investissement 2024 inscrits dans le plan pluriannuel des investissements:**

Année	Site	Priorité	COMPTE	Type de travaux	BP prévu	
2024	Divers site	1	2031	Etudes Mise en place d'un nouveau marché de chauffe	10 000,00 €	
	Urbanisme	1	2031	Vente taillandier	1 000,00 €	
	Halte ferroviaire	0	2031	Etudes	20 000,00 €	
	Les Chapelles	0	2031	Etudes	5 000,00 €	
	Ornano	1	2031	Decoupage parcellaire	8 000,00 €	
	Divers site	1	2051	Mise en place d'une GMAO	5 000,00 €	
	Mairie	1	2051	Site Internet	15 000,00 €	
	CCAS	1	2051	Renouvellement certificat ccas	1 110,00 €	
	Divers	1	2041582	Eclairage SIEG	12 000,00 €	
	Ornano	0	2111	Viabilisation des parcelles	81 171,00 €	
	Divers Site	1	2121	Plantations	7 500,00 €	
	Ronzières	1	2128	Coulage dalles pour mise en place des bancs	3 000,00 €	
	Mairie	1	21311	Reprise parquet escalier	5 000,00 €	
	Claude felix	1	21311	Toiture claud felix	70 000,00€	
	Mairie	1	21311	Equilibrage réseau chauffage	8 000,00 €	
	CCAS	0	21311	Réaménagement CCAS	40 000,00 €	
	GS Beytout		1	21312	Reprise porches façade	27 000,00 €
			1	21312	Pôle culturel	2 500,00 €
		1	21312	Réalisation de jeux enfants dans la cour	6 500,00 €	
		1	21312	Mise en place BSO bureau enfance jeunesse	6 000,00 €	
		1	21312	Remise en état / amélioration alarmes intrusion GS + diabolins	5 000,00 €	

	1	21312	Modification accessibilité / compatibilité vigipirate bureau enfance jeunesse	48 000,00 €
Tennis couverts	1	21314	Reprise paramétrage éclairage salle	2 000,00 €
Ronzières	0	21314	Amélioration télégestion	6 000,00 €
Ancien cimetière	1	21316	Reprise concession	40 000,00 €
Claude Felix	1	21318	RDC phase 1	5 000,00 €
Salle Ameilbonne	0	21318	Rénovation éclairage en LED T2	11 500,00 €
	1	21318	Mise en place de portes coupe-feu	10 000,00 €
Divers site	1	21318	Travaux pour lever avis défavorable ERP	20 000,00 €
Centre ornano	1	21318	Réfection terrasse + hall métallique	8 500,00 €
Auvabio	0	21318	Façade quai	6 500,00 €
Pole enfance	0	21351	Installations de panneaux photovoltaïques	20 000,00 €
Ronziere	0	2181	Epierrage	5 000,00 €
Divers sites	0	2181	Panneau affichage Hessel	10 000,00 €
Divers sites	1	21848	Mobilier urbain	7 500,00 €
Stade	0	2188	Remplacement filets pare-ballons (en 2,3mm pour plus de durabilité)	10 000,00 €
Mairie	0	2188	Radar PM	3 000,00 €
				<b>Total : 551 781.00 €</b>
				<b>RAR 2023 (chap 20-21) : 276 412.53 €</b>
				<b>Total + RAR : 828 193.53€</b>

### Investissement Matériels :

Année	Site	Priorité	COMPTE	Type de travaux	BP prévu
2024	Pole culturel	1	21838	Pc matériel péda	255,00 €
	Mairie	1	21838	Matériel informatique	5 000,00 €
	Urbanisme	1	2181	Achat de panneaux pour espace sans tabac	500,00 €
	Urbanisme	1	2181	Achat numéro de rue	200,00 €
	Mairie	1	21848	1 Bureau	600,00 €
	Mairie	1	21848	1 Fauteuil	200,00 €
	Urbanisme	1	21848	Armoire à rideau	800,00 €
	Salle poly	1	2188	Renouvellement matériels	5 000,00 €
	Pole culturel	1	2188	3 enceintes active "retour scène"	900,00 €
	Pole culturel	1	2188	1 stand stable pour clavier numérique	190,00 €
	Pole culturel	1	2188	Pedale de charleston	90,00 €
	Pole culturel	1	2188	2 moquettes pour batterie	100,00 €
	Pole culturel	1	2188	3 crochets pour guitare	55,00 €
	Pole culturel	1	2188	1 micro onde	80,00 €
	Pole culturel	1	2188	1 petite percussions	270,00 €
	Pole culturel	1	2188	2 pupitres Mahasset	60,00 €
					<b>14 300,00 €</b>

**Investissements Divers :**

<b>Année</b>	<b>Site</b>	<b>Priorité</b>	<b>COMPTE</b>	<b>Type de travaux</b>	<b>BP prévu</b>
		1	20422	Subvention ravalement facade	<b>1 680,00 €</b>
		1	2046	Attribution de compensation investissement	<b>50 301,00 €</b>
					<b>51 981,00 €</b>

## 2. Les recettes réelles d'investissement sont constituées principalement :

- du Fonds de Compensation de la TVA
- de la taxe d'aménagement
- des subventions d'équipement
- du remboursement de la dette par la CAM
- du produit des cessions
- de l'excédent de fonctionnement capitalisé

Recettes d'investissement	BP 2024
Solde d'exécution reporté	<b>111 454.03€</b>
Produits de cession	192 500.00€
Excédent de fonctionnement capitalisé	410 631.34€
Subventions investissement	19 000.00€
Dotations, fonds divers	100 531.63€
GFP de rattachement	51 257.00€
<b>Recettes Réelles d'investissement</b>	<b>885 374.00 €</b>
Opérations d'ordre	190 000.00€
Virement de la section de fonctionnement	70000,00€
<b>Recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>260 000,00€</b>
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 145 374.00€</b>
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT AVEC RESTES A REALISER</b>	<b>1 359 193.00€</b>

-Le produit des cessions comprend 3 ventes : une de 30 000€, une de 76 200€ (micro crèche) et une autre de 86 500€.

### -Les dotations et fonds divers :

- Fonds de compensation de la TVA : 52 162.65€
- Taxe d'aménagement reversée par la Métropole : 48 368.98€
- Excédent de fonctionnement capitalisé : 410 631.34€

## **V Etat de la dette**

La structure de la dette communale est saine (aucun emprunt toxique) et lisible (dette récente et taux fixes),

Le recours à l'emprunt est effectué de façon ciblée en fonction des projets structurants priorités dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement,

Au 31 décembre 2024, en l'absence de nouvel emprunt, l'encours de dette sera de 3 181 982.51€.